

1 - Gestion de la ressource en eau

1.1. - Soutien des étiages

Depuis janvier 2003, l'Etablissement Public Loire s'est vu confier par l'Etat l'exploitation du barrage de Naussac 1 et de sa retenue. Déjà propriétaire des installations de pompage turbinage de Naussac 2 et du barrage de Villerest, il est ainsi devenu **l'unique gestionnaire du dispositif de soutien des débits de l'Allier et de la Loire**.

Ces 2 retenues ont montré toute leur utilité lors de l'été 2003 en soutenant les débits de l'Allier et de la Loire. La campagne d'étiage aura conduit à déstocker **180 millions de m³** au total sur la période de fin mai à fin novembre.

L'abaissement important de la retenue de **Naussac** à l'issue du soutien d'étiage de 2003 a été mis à profit par les pouvoirs publics pour anticiper la **visite décennale**. Les expertises effectuées à l'issue de celle-ci ont permis d'identifier des zones de fuite dans le parement amont du barrage. Il est prévu en conséquence d'effectuer à partir de l'été 2005 des travaux de traitement de ces fuites qui nécessiteront une mise à sec de la retenue.

1.2. – Suivi environnemental des retenues de Naussac et Villerest

Compte tenu du caractère stratégique de ces ressources à l'échelle du bassin de la Loire, l'Etablissement a mis en place un **suivi environnemental sur les retenues de NAUSSAC** (depuis 1992) et de **VILLEREST** (depuis 1997), en partenariat avec l'agence de l'eau Loire - Bretagne.

A NAUSSAC, les mesures sont effectuées sur un réseau de 6 stations, dont deux sur la retenue.

Le suivi de **qualité des eaux** de la retenue de **NAUSSAC** a montré que celle-ci était **globalement satisfaisante**.

Il a également permis de montrer que la qualité des eaux de l'Allier à l'amont de Langogne, du Réals et du Donozau est étroitement dépendante des activités agricoles présentes.

A VILLEREST, un suivi environnemental renforcé a été mis en place compte tenu de l'hyper-eutrophisation de la retenue en été caractérisée par la prolifération d'une cyanobactérie du genre « Microcystis ».

Les mesures effectuées portent sur des mesures des paramètres physico-chimiques (azote et phosphore notamment), des concentrations en chlorophylle et la détermination des espèces phytoplanctoniques.

Elles comprennent également la collecte des données nécessaires au fonctionnement du modèle biologique qui a été élaboré (température des eaux et données climatiques obtenues grâce à l'installation d'une station météo au niveau du barrage).

Le suivi effectué montre que les flux entrants en azote et phosphore restent élevés et n'entraînent pas de réduction notable du niveau d'eutrophie de la retenue.

Des efforts d'assainissement importants vont être mis en oeuvre sur le bassin versant et notamment au niveau de l'agglomération stéphanoise pour obtenir des effets significatifs sur la qualité des eaux de la retenue.

En attendant que les actions d'assainissement portent leur fruit, l'Etablissement a lancé en octobre 2003 une campagne de **sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phosphates**, sur le bassin versant de VILLEREST qui a permis avec l'organisation d'un colloque et de tables rondes de dégager des pistes de réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de donner les moyens de mieux sensibiliser et d'informer les différents acteurs.

Des prolongements à celle-ci sont prévus pour l'automne 2005 en concertation avec les acteurs associatifs locaux.



2 – L'environnement

Les principales actions en faveur de l'environnement sont situées à 2 échelles différentes :

- à l'échelle du **bassin de la Loire** pour la **restauration des poissons migrateurs** et pour le **programme Loire Nature 2**,
- à l'échelle de la **vallée du Cher** avec la **mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux**.

2.1. - Actions effectuées en faveur des poissons migrateurs

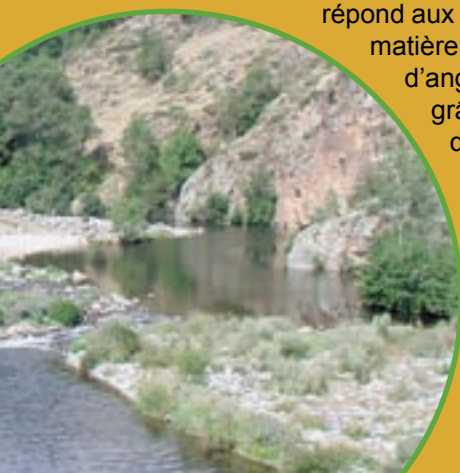
L'Etablissement Public Loire participe à différentes actions en faveur de la restauration des poissons migrateurs sur le bassin de la Loire. On pourra citer notamment le financement des passes à poissons du pont barrage de Vichy, de l'effacement du barrage de Saint Etienne du Vigan, de la salmoniculture de Chanteuges...

L'Etablissement a été entre 2001 et 2004 l'un des **partenaires principaux d'un projet européen Life Saumon** piloté par l'Association LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) portant sur :

- l'amélioration des connaissances sur les habitats de reproduction piscicole du grand saumon de Loire,
- un programme de repeuplement, incluant le fonctionnement de la salmoniculture du haut Allier,
- la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation des résultats du programme, notamment sur la Vienne et la Gartempe,
- des **actions de sensibilisation et d'information du public**, dont l'Etablissement a assuré la maîtrise d'ouvrage.

L'Etablissement a prévu de poursuivre ces actions en 2005 et 2006 dans le cadre d'un partenariat financier avec le SMAT du haut Allier et LOGRAMI.

L'Etablissement participe depuis le printemps 2004 au financement du **tableau de bord anguilles du bassin de la Loire piloté par LOGRAMI**. Celui-ci qui répond aux exigences européennes en matière de préservation des stocks d'anguilles a, pour objectif, grâce à une collecte de données sur les populations et le milieu, de favoriser une meilleure gestion et le développement durable de cette espèce.



2.2. – Le programme Loire Nature

L'Etablissement est l'un des principaux partenaires du programme Loire Nature piloté par Espaces Naturels de France (fédération nationale des conservatoires régionaux des espaces naturels) qui comprend :

- des mesures locales réparties sur **50 sites** d'intervention dans 8 Régions du bassin de la Loire touchant tous les **milieux naturels remarquables** depuis les sources jusqu'à l'embouchure,
- **des mesures transversales, à l'échelle du bassin de la Loire** portant sur :
 - un suivi scientifique ayant pour objet de définir des outils de gestion durables sur les milieux les plus fragiles et de restituer les résultats obtenus,
 - la mise en place d'un observatoire de la faune,
 - la communication et la valorisation du programme auprès du grand public.

Dans le cadre de ce dossier, l'Etablissement effectue des missions de **maîtrise d'ouvrage**, notamment en matière **pédagogique** et de **valorisation touristique** des sites.

2.3. – Appui à l'élaboration de SAGE

L'Etablissement Public Loire assure le **portage technique de l'élaboration de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**.

Sur le Cher :

Une étude préliminaire de mise en place d'une gestion concertée de l'eau sur le bassin du Cher a été réalisée qui a conduit à l'adoption par le comité de bassin Loire Bretagne en juillet 2004 des périmètres de 2 SAGE : Cher amont et Cher aval.

Sur l'Allier aval :

L'Etablissement assure également le portage technique du SAGE Allier aval.

Les modalités correspondant aux 2 SAGE seront mises en place en concertation avec les commissions locales de l'eau en cours de constitution.